

# Scénario 1 : Groupement d'employeurs

## PRESTATIONS :

- vente de main d'œuvre : 35 €/h (TVA non applicable à **confirmer**)
- revente de produit PH3 : 73 €TTC/kg (TVA applicable), incluant une marge de 20% sur le prix d'achat pour tenir compte des charges internes (équipement, stockage, agrément, temps de courses, etc.)
- adhésion annuelle : 100 €/an/utilisateur (TVA non applicable), qui ouvre droit à appui au montage du dossier FMSE annuel

## HYPOTHESE

**BÉNÉFICIAIRES ANNUELS : 75 agriculteurs, achetant chacun 2 j/an** de ce bouquet de prestations → seuil de rentabilité atteint

**PANIER MOYEN** = 1 adhésion/utilisateur/an, 2 jours/an de main d'œuvre dont 70% en PH3, soit 1,4 jour nécessitant 1,4 kg de PH3. Le reste de la main d'œuvre est dédiée au piégeage manuel.

Au final, le « panier moyen » correspond à une offre fictive, pondérant ce mix des 3 prestations.

*Remarque : les FREDON demandent 550 €TTC/5 ans pour monter le plan de lutte quinquennal FMSE. La cotisation que nous demandons s'ajoute à celle-ci.*

Détail des prix	CA HT /an	Prix unitaire	% CA	A payer par l'agri	Reste à charge après FMSE
Main d'œuvre (piégeage chimique ou manuel)	36 750 €	35 €	71%	490,00 €	122,50 €
Vente de produits (20% de marge sur revente)	7 686 €	73 €	15%	122,00 €	30,50 €
Adhésions	7 500 €	100 €	14%	100,00 €	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 936,00 €</b>			<b>712,00 €</b>	<b>253,00 €</b>
<b>HYP NB AGRICULTEURS</b>	<b>75</b>			<b>HYP JOURS/AGRI</b>	<b>2</b>
					j/an de 7H d'engagement

**712 €, soit 4,7 tonnes de foin à 150 €/tonne**



# MODIFICATION DES HYPOTHESES

# Scénario 2 : Micro-entreprise

## PRESTATIONS :

- vente de main d'œuvre : 52 €/h (TVA non applicable) : ADAPTÉ AU PRIX DU MARCHÉ
- revente de produit PH3 : 73 €TTC/kg (TVA applicable), incluant une marge de 20% sur le prix d'achat pour tenir compte des charges internes (équipement, stockage, agrément, temps de courses, etc.)
- Forfait « Appui FMSE » : 50 €/an/utilisateur (TVA non applicable), qui ouvre droit à appui au montage du dossier FMSE annuel

Détail des prix	CA HT /an	Prix unitaire	% CA	A payer par l'agri*	Reste à charge après FMSE
Main d'œuvre (piégeage chimique ou manuel)	40 040 €	52 €	83%	728,00 €	182,00 €
Vente de produits	5 636 €	73 €	12%	122,00 €	30,50 €
Forfait visite 1er déplacement	- €	- €	0%	- €	- €
Prestation administrative / dossier FMSE	2 750 €	50 €	6%	50,00 €	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 426,40 €</b>			<b>900,00 €</b>	<b>262,50 €</b>
<b>HYP NB AGRICULTEURS</b>	<b>55</b>			<b>HYP JOURS/AGRI</b>	<b>2</b>
					j/an de 7H

**900 €, soit 6 tonnes de foin à 150 €/tonne**